

4 juillet 2007

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE JAJ

(Eurolist)

Par courrier du 3 juillet 2007, Palatine Asset Management (1) (32 rue Beaujon, 75008 Paris), contrôlée par la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne, a déclaré, par suite de la cession d'actions GROUPE JAJ, avoir franchi en baisse, le 29 juin 2007, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GROUPE JAJ et détenir 191 134 actions GROUPE JAJ représentant autant de droits de vote, soit 4,91% du capital et 3,33% des droits de vote de cette société (2).

-
- (1) Gérer Conseil (cf. D&I 207C0766 du 21 juin 2004) a fusionné avec Palatine Asset Management.
(2) Sur la base d'un capital composé alors de 3 890 000 actions représentant 5 734 380 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.